



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité Marocaine Du Marché Des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 12 décembre 2019 deux prospectus relatifs à :

- l'émission d'un emprunt obligataire subordonné, d'un montant de 1.000.000.000 DH, sous la référence n° VI/EM/033/2019 ;
- l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons, d'un montant de 1.000.000.000 DH, sous la référence n° VI/EM/032/2019.

Des extraits de ces deux prospectus sont disponibles sur le site d'Attijariwafa bank (lien : <http://ir.attijariwafabank.com/>).

Par ailleurs, des résumés de ces deux prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site d'Attijariwafa bank (lien : <http://ir.attijariwafabank.com/>).